



25.11.2010 - 09:47 Uhr

Prise de position du TCS sur les zones environnementales Une mesure onéreuse et inutile

Bern (ots) -

Le TCS est opposé à l'introduction de zones environnementales. Les charges administratives nécessaires seraient sans rapport avec les bénéfices d'une telle mesure. C'est ce que souligne d'ailleurs l'ADAC qui a comparé plusieurs villes allemandes avec et sans zone environnementale.

Imposer et mettre sur pied des zones environnementales dans les centres villes impliquerait l'instauration d'un énorme appareil administratif. Rien que la production et la distribution de vignettes coûteraient cher; il faudrait aussi créer des points de vente. De plus, les autorités devraient créer un important système de contrôle en collaboration avec la police pour que les prescriptions soient respectées.

Aucun effet bénéfique pour l'environnement
Comme l'a établi une recherche de l'ADAC en juin 2009, les expériences faites dans certaines grandes villes d'Allemagne montrent que l'effet bénéfique attendu de l'introduction de zones environnementales n'a jamais pu être observé.

Une interdiction d'entrer dans les zones environnementales toucherait en premier lieu les détenteurs de vieux véhicules diesel. Or, le parc de ce genre de véhicule est très restreint en Suisse puisqu'il est de 17% alors qu'en France et en Autriche, il atteint 54%. Les émissions de polluants ne seraient donc nullement réduites avec l'instauration de zones environnementales dans les villes suisses. Selon des spécialistes de l'environnement, le problème des émissions de poussières fines et d'oxyde d'azote (précurseurs d'ozone) causé par les véhicules diesel a disparu en Suisse avec l'introduction de la norme Euro 5. D'ailleurs, il n'y a pratiquement plus d'émissions de poussières fines avec les nouveaux filtres à particules.

Un obstacle pour le tourisme
La Suisse vit en grande partie de son tourisme. Plus de 69 millions de véhicules (85 mio avec les frontaliers) transitent par la Suisse chaque année. Les zones environnementales seraient un obstacle de taille qui plus est impopulaire et bureaucratique pour les touristes étrangers. Ils devraient acheter une "vignette environnement" ce qui engendrerait des coûts administratifs démesurés et porterait ombrage à la réputation de notre pays connu pour son accueil.

Conclusion : il faut mettre un terme à cette idée d'instaurer des zones environnementales en Suisse. Le TCS en appelle aux autorités compétentes, il faut renoncer à prendre des mesures bureaucratiques injustifiables du point de vue coûts-bénéfices.

Trois questions à Niklaus Lundsgaard-Hansen, Président central du

TCS

Pourquoi cette mesure est-elle inapplicable en Suisse ?

En comparaison européenne, la taille de nos villes est beaucoup plus petite et plusieurs centre-villes connaissent déjà une interdiction de circuler. De plus, il faut savoir que 69 millions de véhicules étrangers parcourent la Suisse chaque année. Comment voulez-vous organiser la distribution de vignettes pour ces véhicules ? Pour faire respecter ces mesures, il faudrait mettre sur pied un immense appareil organisationnel. Sans compter que tous les frontaliers devraient également acheter cette «vignette environnement».

Il semble pourtant bien logique qu'en limitant le trafic routier, on lutterait efficacement contre la pollution de l'air. Pourquoi ne partagez-vous pas ce point de vue ?

La pollution de l'air ne s'arrête pas à une interdiction de circuler. Les émissions de produits toxiques hors des villes (industrie) influent aussi sur la qualité de l'air, tout comme les conditions atmosphériques. Ce n'est pas en bloquant l'accès à quelques centaines de m² que l'on purifiera l'air. C'est d'ailleurs ce que démontre une recherche du club automobile ADAC par rapport aux zones environnementales en Allemagne. En Suisse, une étude a aussi montré que la fermeture du tunnel du Gothard n'avait eu aucun effet sur la concentration en poussières fines dans la région.

Vous déclarez que les zones environnementales sont antisociales ?

Le fait est que les véhicules neufs en vente actuellement (Euro 4 avec filtre à particule) recevraient une vignette grise, selon cette nouvelle norme, et que les villes pourraient décider d'en interdire l'accès. De plus, il faudra expliquer aux gens qu'ils ne pourront plus se rendre au centre-ville avec leur véhicule acheté quelques années auparavant, alors que celui-ci correspondait à toutes les normes en vigueur lors de son acquisition. Les habitants des centre-villes devraient par conséquent changer de véhicule pour continuer à vivre et atteindre leur habitation. Ceci n'est pas forcément un handicap pour les couches sociales financièrement à l'aise, mais cela peut obliger les plus défavorisées à quitter la ville ou à renoncer à leur moyen de locomotion. Enfin, j'ajoute que les zones environnementales nuisent aussi aux petits artisans dans les villes (PME). Ils devraient aussi acquérir un nouveau véhicule de livraison pour la plupart.

Contact:

Moreno Volpi, porte-parole du TCS, 022 417 27 16, 078 707 71 28, mvolpi@tcs.ch

Le TCS est sur Flickr!

Nos photos peuvent être téléchargées sous
www.flickr.com/photos/touring_club/collections